LYCÉE des COMBRAILLES
Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

Formation Apprentissage

Bac professionnel « Conduite d'Activités d'Élevage et d'Hébergement dans le Secteur Canin et Félin »

Formation diplômante Niveau 4



PUBLICS CONCERNÉS

> Être âgé(e) de 16 à 29 ans
> Être titulaire d'un Brevet Professionnel Agricole ou être issu(e) d'une 2nde Professionnelle Agricole du secteur « Elevage » ou être issu(e) d'une 2nde ou d'une 1ère Générale ou Technologique ou être titulaire d'un autre baccalauréat

MODALITÉ DE FORMATION

>1ère et Terminale
39 semaines de présence au centre de formation à Saint Gervais d'Auvergne

PRÉREQUIS

> Signer un contrat d'apprentissage en élevage / pension /spa / fourrière / refuge
> Fiche contact à télécharger sur notre site Internet

Objectifs

> Devenir éleveur canin et/ou félin, gestionnaire de pension, travailler en refuge animalier, se spécialiser en éducation canine

> Passer les concours de niveau 4 de l'administration pour devenir agent cynophile dans la sécurité civile, l'armée ou la gendarmerie

> Poursuivre des études en BTSA, BTS ou BM educateur comportementaliste.

CONTENU DE LA FORMATION

39 semaines sur 2 ans | 2 à 3 semaines consécutives en centre
65 semaines sur 2 ans | 2 à 5 semaines consécutives en entreprises.

Formation organisée par modules

modules généraux :

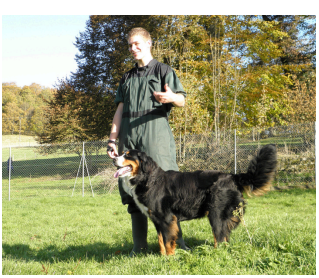
> Lettres modernes
> Histoire et géographie
> Education socioculturelle
> Langue vivante (anglais)
> Education physique et sportive
> Culture scientifique et technologique

modules professionnels:

> Fonctionnement de l'entreprise
> contexte socio-économique de l'élevage et commercialisation gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
> zootechnie générale et comparée conduite des activités d'élevage et de pension
> conduite des opérations de socialisation et d'éducation
> utilisation et maintenance des bâtiments et des équipements Module « Organisation d'une manifestation canine » (MAP)

RÉMUNÉRATION (EN % DU SMIC)

PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE
-de 18 ans : 39%	-de 18 ans : 55%
18 à 20 ans : 51%	18 à 20 ans : 67%
21 à 25 ans : 61%	21 à 25 ans : 78%
+ de 26 ans : 100%	+ de 26 ans : 100%



Informations

> Un apprenti ne peut pas percevoir un pourcentage inférieur au dernier pourcentage perçu
> Les pourcentages de rémunération indiqués, correspondent aux minimums légaux, pensez à vérifier la convention collective de l'entreprise.

INPS. Ne pas jeter sur la voie publique EPLEFPA des Combrailles 63390 St Gervais d'Auvergne-0473857284

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE
> MÉTIERS DU CHIEN ET DU CHAT

PONTAUMUR
> MÉTIERS DE L'ANIMALERIE





Accès

> Ligne de bus TER -SNCF
Clermont-Ferrand ou Montluçon (aller-retour)
Gare de Saint Gervais-Chateauneuf

Renseignements : 36 35



Demande d'informations complémentaires

cfppadescombrailles@educagri.fr

04.73.85.72.84

Hébergement restauration

> Gratuit
(pris en charge par les OPCO)
Possibilité d'hébergement
(certains week-ends | 35€ / WE)
Aide au premier équipement
(Subvention forfaitaire OPCO)

Cofinancé par l'Union européenne
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
France Travail
INSERJEUNES
agefiph
ACCESSIBLE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
LYCÉE ÉCO RESPONSABLE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL de la FORMATION

CFPPA DES COMBRAILLES
20 avenue Jules Lecuyer - BP 3
63390 Saint-Gervais d'Auvergne
Tél. 04 73 85 72 84
cfppadescombrailles@educagri.fr
metiers-chien-animalerie.fr